Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260107-2026_04-DE

Séance du 7 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept janvier à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 30/12/2025)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 30/12/2025

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –- LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion - VIDCOQ Marc

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à GUILLAUME Alain
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-04

Objet : Personnel - mise à jour tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VU la loi N°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- la loi N°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (notamment ses articles 4 et 34).
- la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2025 fixant la liste des emplois permanents de la commune.
- Considérant les avancements de grade par ancienneté,

Arrête le tableau des effectifs de la commune comme suit :

EFFECTIF	CATEGORIE	GRADE	DHS
1	A	Attaché	35 H
1	**A**	**Attaché principal**	**35 H**
1	C	Adjoint Administratif	28 H
1	C	Adjoint Technique Principal 1ère classe	35 H
3	C	Adjoint Technique	35 H
1	C	Adjoint Technique Principal 2ème classe	31 H
1	C	Adjoint Technique	13 h
1	C	Adjoint Technique Principal 2ème classe	29 H

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME